



Communiqué de presse

Lausanne, date 21/10/2008

Faillite Lehman Brothers, client lésés du Crédit Suisse

La Fédération romande des consommateurs (FRC) demande au Crédit Suisse une solution globale et équitable pour les victimes de la faillite de Lehman Brothers

A ce jour, plus de 300 (trois cent) personnes se sont inscrites à la plateforme mise en place par la FRC pour les épargnants ayant perdu leurs avoirs placés dans les produits Lehman Brothers proposés par le Crédit Suisse.

Alors que les problèmes dénoncés par les épargnants sont largement similaires, en particulier quant au défaut d'information sur les risques de tels produits, il apparaît que le Crédit Suisse fait ces jours-ci des propositions individuelles très différentes à ses (ex-)clients, allant de 0% à 90% de remboursement du capital investi.

Aucun critère n'a été invoqué par le Crédit Suisse pour justifier cette approche très inégalitaire d'indemnisation.

La FRC défend au contraire la position « à situation égale, solution égale » et demande que le même régime soit appliqué à tous.

La seule solution égalitaire et juste est que tous les épargnants se voient rembourser l'intégralité du capital investi.

La FRC va écrire, dans ce sens, au Crédit Suisse, qui jusqu'à présent ne s'est pas manifesté auprès d'elle.

Même si elle espère vivement que le Crédit Suisse saura choisir cette solution, la FRC communiquera à fin octobre, le nom du mandataire qui aura à défendre les droits des personnes lésées, si besoin est, devant les tribunaux.

Pour plus d'infos :

Mathieu Fleury, secrétaire général de la FRC, 021 331 00 99

Valérie Muster, responsable de la permanence FRC, 021 331 00 99